

# JARDINS AMATEURS

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°41 – 29 aout 2017

*Ce bulletin est destiné aux jardiniers amateurs. Il s'appuie sur les observations réalisées par les observateurs des filières arboriculture fruitière, maraîchage, olivier, tomates d'industrie, zones non agricoles ; et sur l'analyse de risque effectuée par les animateurs de ces filières.*

## Des informations sur le rythme de parution de votre bulletin :

Janvier-mars : en fonction de l'actualité phytosanitaire

Avril- octobre : 2 bulletins par mois

Novembre – décembre : 1 bulletin par mois

## SOMMAIRE

<b>AU POTAGER.....</b>	<b>2</b>
CUCURBITACEES (COURGE, MELON).....	2
<i>Mouches blanches (aleurodes)</i> .....	2
<i>Oidium</i> .....	3
<b>AU JARDIN D'ORNEMENT .....</b>	<b>4</b>
BUIS.....	4
<i>Pyrale du buis</i> .....	4
<b>AU VERGER .....</b>	<b>5</b>
OLIVIER.....	5
<i>Mouche de l'olive</i> .....	5
<b>LIRE LA NOTE NATIONALE AMBROISIE .....</b>	<b>7</b>



DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
contact@paca.chambagri.fr  
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
**Anne ROBERTI**  
FREDON PACA  
224, rue des Découvertes  
83390 - CUERS  
anneroberti.fredon@orange.fr  
tel : 04 94 35 22 84 - 06 33 06 50 41

## Au potager

### Cucurbitacées (courge, melon)

#### Mouches blanches (aleurodes)

**Les attaques de mouches blanches sont d'intensité moyenne. Le ravageur se développant vite, il peut rapidement envahir la culture. La vigilance est de rigueur.**

Rappel des BSV précédents : « *Les mouches blanches (autrement appelées aleurodes) sont de **petits insectes blancs d'environ 1mm de long**. On les trouve essentiellement sur la **face inférieure des feuilles**. Ces insectes se nourrissent en piquant les feuilles ce qui provoque un ralentissement du développement des plantes. Une substance collante est produite, le miellat, sur laquelle vient s'installer un champignon, la fumagine, sous la forme d'un poudrage noir qui souille les plantes et perturbe la photosynthèse.*

*Les larves d'aleurodes sont quant à elles très différentes de la forme adulte. De forme ovale et translucide, elles sont fixées sur le revers des feuilles et sont recouvertes d'une pellicule cireuse.*

*Ce stade de l'aleurode est difficilement visible à l'œil nu.*

*Il est utile de se munir d'une loupe de poche pour les observer.*

**Certains aleurodes peuvent transmettre des virus.**



Photo : Feuille de courgette infectée par un virus, larve d'aleurode et aleurode adulte (photos INRA)



Méthodes préventives :

- **Désherber** le potager et ses abords (les aleurodes se développent aussi sur les adventices)



Auxiliaires:

*Il existe des insectes auxiliaires qui **pondent dans les larves de mouches blanches** et se développent à leurs dépens notamment *Encarsia formosa*, *Eretmocerus eremicus*, d'autres qui **les consomment** comme les punaises *Macrolophus caliginosus* et *Dicyphus errans*. On trouve naturellement certains auxiliaires dans les jardins, d'autres sont commercialisés et peuvent être lâchés dans le potager afin de limiter l'impact des ravageurs. La limitation des traitements phytosanitaires dans les jardins permet de favoriser la présence naturelle des auxiliaires. »*

## Oïdium

De l'oïdium a été signalé à un niveau de pression moyen à élevé.



Les plantes ont souffert des dernières **chaleurs**, et sont donc plus sensibles à ce champignon. Plusieurs champignons peuvent être responsables de cette maladie.

Les symptômes de contaminations sont facilement identifiables. Des **tâches poudreuses blanches** apparaissent sur les feuilles. Lors de fortes attaques, les feuilles donnent l'impression d'être recouvertes de talc. Elles finissent par **dessécher**.

*Photo : feuille de courgette attequée par l'oïdium (FREDON PACA)*



Moyens de prévention :

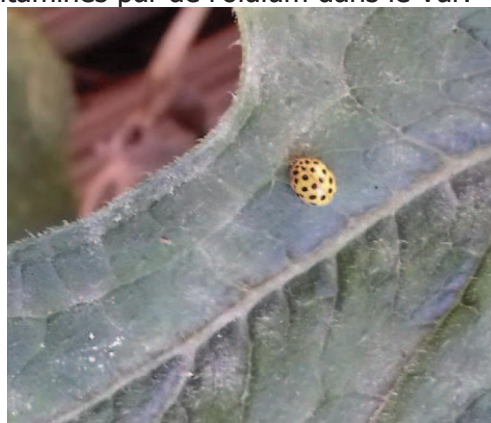
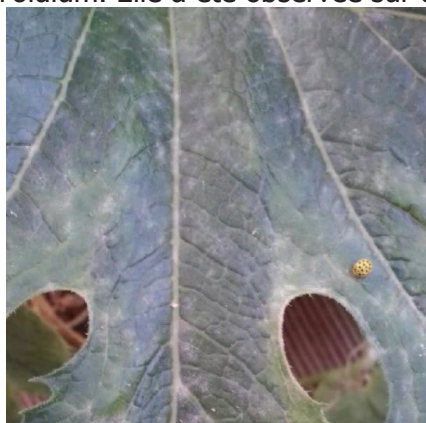
L'oïdium peut être évité en pratiquant les mesures suivantes :

- Choisir des variétés tolérantes ou résistantes
- Eviter **les excès d'engrais azotés**
- Eliminer les feuilles atteintes
- Observer les plantes adventices (mauvaises herbes) autour de la culture et arracher rapidement celles qui sont atteintes par l'oïdium, elles présentent les mêmes symptômes. C'est le cas du plantain, du laiteron et du séneçon notamment qui est souvent attaqué par l'un des oïdiums et constitue un réservoir de contamination pour les plantes cultivées environnantes sensibles.



*Auxiliaires:*

**Il existe des coccinelles qui mangent les champignons**, appelées coccinelles mycophages. *Psyllobora vigintiduopunctata* est une coccinelle jaune à points noirs, prédatrice très efficace contre l'oïdium. Elle a été observée sur des courgettes contaminés par de l'oïdium dans le Var.



*Photos : Psyllobora vigintiduopunctata sur feuille de courgette attequées par l'oïdium (FREDON PACA)*

## Au jardin d'ornement

### Buis



#### Pyrale du buis

**Le second vol est terminé. Le troisième pic de vol devrait avoir lieu dans le courant de mois de septembre, l'installation de pièges à phéromones permettra de limiter le nombre de chenilles et de prévoir l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis***

**Lorsque les chenilles seront visibles l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* sera alors appropriée en situation d'infestation.**

Rappel du BSV précédent : « La pyrale du buis est un papillon dont les **chenilles génèrent d'importants dégâts sur les buis** dans de nombreuses régions de France métropolitaine, dont la nôtre. Le papillon est nocturne, ses ailes sont blanches bordées de brun ou à l'inverse brunes bordées de blanc, elles sont légèrement irisées. Les chenilles sont vertes avec des ponctuations noires et une tête noir brillant. Elles **se nourrissent des feuilles** des buis et on les observe en général à l'ombre, cachées sous les feuilles. Les dégâts peuvent entraîner des **défoliations complètes** des arbustes infestés.



Méthodes culturales :

Pour surveiller ce papillon on peut mettre en place des **pièges à phéromone sexuelle** qui attireront les mâles et permettront de signaler la présence du ravageur. Ces pièges permettent par ailleurs de capturer un certain nombre d'individus et donc de limiter le nombre de chenilles. Ils sont toutefois insuffisants pour contrôler les pullulations.



Photo : chenille de pyrale du buis (FREDON PACA)



Outils de biocontrôle :

Une application raisonnée **d'insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*** est réalisable sur les chenilles de la pyrale du buis. Cette intervention sera d'autant plus efficaces que les chenilles seront jeunes. Elle peut être couplée avec la pose de pièges à phéromones qui donneront une indication sur le ralentissement du vol et donc la présence imminente de chenilles après la période de ponte. »

### Olivier



### Mouche de l'olive

La chaleur de ces derniers jours limite l'activité de la mouche de l'olive. Les pontes semblent peu abondantes. Le risque d'attaque est globalement faible. Si vous souhaitez consulter la carte des piégeages vous pouvez vous rendre sur le site de l'afidol : <http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>.

Rappel du BSV précédent « *La mouche de l'olive est le principal ravageur de l'olivier. Cette petite mouche qui mesure 4 à 5 mm a un thorax (partie située juste derrière la tête) de couleur foncée avec des bandes grises et un abdomen (dernière partie du corps) orangé avec des taches noires. On peut voir des mouches adultes toute l'année. Seules les températures inférieures à zéro ou supérieures à 35°C freinent l'activité de l'insecte, voire provoquent des mortalités. Une forte proportion de la population vit en hiver sous forme de pupes (nymphe) sur ou dans le sol. Les adultes émergent de ces pupes dès le mois de mars-avril. Les premières pontes interviennent lorsque les olives atteignent 8-10 mm de long.*

**La femelle pond un œuf dans le fruit. La larve (un petit ver) lorsqu'elle éclot se développe en consommant la pulpe de l'olive. Environ 25 jours après la ponte, un adulte émerge de l'olive. La présence de la larve dans l'olive entraîne la chute d'une partie de la récolte. Pour les olives qui restent sur l'arbre, la présence des asticots entraîne une augmentation du taux d'acidité de l'huile et donc en dégrade la qualité.**



#### Méthode culturale :

Il est possible d'installer des pièges à mouche de l'olive fabriqués maison. Récupérer une bouteille vide transparente et en plastique, avec son bouchon. Faire chauffer une tige en fer de 5 mm de diamètre. Avec le bout chauffé de la tige en fer, percer la bouteille de 6 trous répartis dans la partie haute de la bouteille, juste en dessous de sa partie conique. Percer un trou au centre du bouchon. Enfiler une ficelle ou un fil de fer dans le bouchon. Faire un nœud à la ficelle ou au fil de fer qui permettra ainsi de suspendre la bouteille à une branche de l'olivier, une fois le bouchon revissé. Préparer une solution d'eau dans laquelle on dissout 40 g par litre de phosphate diammonique en poudre, soit 2 cuillerées à soupe bombées. Remplir la bouteille d'un demi-litre de solution.

**Le nombre de bouteilles est calculé en fonction du nombre d'oliviers dans le verger :**

- Jusqu'à une vingtaine d'oliviers : une bouteille par arbre,
- Au-dessus d'une vingtaine d'arbres : une bouteille par arbre sur les oliviers en bordure du côté sud, est et ouest du verger. Une bouteille tous les 3 arbres en bordure du côté nord. Quelques bouteilles peuvent être installées à l'intérieur du verger sachant qu'il est inutile d'installer au total plus d'une cinquantaine de bouteilles par hectare.

Les bouteilles sont installées dès l'apparition des grappes florales (entre fin avril et mi-juin), elles restent en place jusqu'en octobre-novembre. La solution dans les pièges est à renouveler en moyenne une fois par mois et lorsqu'elle est pleine de mouches ou lorsque le niveau est très bas. Il faut prévoir 120 à 150 g de phosphate diammonique par piège et par an. Ce produit est disponible chez les vendeurs de produit pour la vinification et chez certains vendeurs de produits pour l'agriculture. Son coût est très faible. Source : AFIDOL. »



Photo : piège à mouche de l'olive (COI PIGNAN)

## Lire la note nationale Ambroisie

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :  
*Le Bulletin de Santé du Végétal, filière Jardins Amateurs, s'appuie sur les bulletins de santé du végétal des filières : Maraîchage, Arboriculture fruitière, Tomate d'industrie, Olivier, Zones Non Agricoles. Les observateurs des filières correspondantes contribuent donc à l'élaboration de ce document.*

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

*Lucile ARNAUD (FREDON PACA), Anne ROBERTI (FREDON PACA) et Sébastien REGNIER (FREDON PACA)*

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

## Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAI-SDQPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies

Crédit photos : Observatoire des ambrosies

Note actualisée en juillet 2017

### Préambule

L'Ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces<sup>1</sup> du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'Ambrosie à feuille d'armoise et de présenter *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou Ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

---

<sup>1</sup> Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psyllostachia*. Il s'agit de plantes vivaces dont l'écologie est différente et qui ne sont pas abordées dans cette note. L'Ambrosie à épis lisses a fait l'objet d'une analyse de risque parue en 2017 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2016SA0065Ra.pdf>



Fig.1. *A. artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée



Fig.2. *A. trifida* dans une culture de tournesol : une géante à apprendre à identifier

CBNPMP / J.Dao

### Identification de ces deux ambrosies <sup>2</sup>

L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'Ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Elles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Midi-Pyrénées (Ariège, Haute-Garonne). L'Ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'Ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'Ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce.

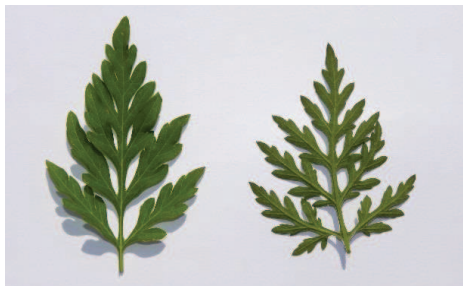


Fig.3. Ambrosie à feuilles d'armoise  
Feuilles à divisions nombreuses et pennées



Fig.4. Ambrosie trifide  
Feuille de 3 à 5 lobes en éventail

<sup>2</sup> La description très détaillée de l'Ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'observatoire des ambrosies (<http://www.ambrosie.info/pages/conn1.htm> et pages liées).

Pour l'Ambrosie trifide, des photographies prises en France sont disponibles sur Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-4082>

Une clé de détermination a été publiée par l'Observatoire des ambrosies : [www.ambrosie.info/docs/Lettre\\_observatoire\\_016.pdf](http://www.ambrosie.info/docs/Lettre_observatoire_016.pdf)

## Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et selon le niveau d'information sur la présence de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambrosie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces stratégies préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

### Rappel réglementaire

La [loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le code de la santé publique (CSP). Un [décret d'application de cette loi](#) définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération et un [arrêté](#) interdit leur introduction volontaire, leur transport volontaire, leur utilisation, mise en vente, vente ou achat, sous quelque forme que ce soit. Tout contrevenant à ces dispositions est passible d'une contravention de 4ème classe. Trois espèces d'ambrosie sont actuellement visées : l'Ambrosie à feuilles d'armoise, l'Ambrosie trifide et l'Ambrosie à épis lisses. Les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre au niveau national et/ou local comprennent notamment la gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent se développer ces espèces, la destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et la prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens.

Dans les départements concernés par la présence d'ambrosie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. Les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit mettent en œuvre les mesures déterminées par arrêté préfectoral dans un délai défini par cet arrêté. En vertu de l'article R610-5 du code pénal, les personnes qui ne respectent pas l'arrêté, sont susceptibles d'être sanctionnées par des amendes de 1<sup>ère</sup> classe.

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 24 avril 2015 spécifie que l'Ambrosie à feuilles d'armoise est une espèce invasive. De ce fait, elle n'est pas autorisée en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Pour aller plus loin, certains départements ont décliné cet arrêté et ont mis en place des modalités de gestion supplémentaires de l'ambrosie dans les parcelles en gel. L'ambrosie doit y être gérée de façon prioritaire dans le cadre de l'entretien minimal des terres. Il est alors recommandé de tout mettre en œuvre pour éviter sa montée à graines ou de procéder à sa destruction.

## **Méthodes adaptées aux petites populations**

### **- Arrachage manuel**

L'arrachage manuel constitue une méthode extrêmement efficace pour la gestion de ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

### **- Fauchage répété**

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambrosie.

Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1er passage à 10 cm, 2ème passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambrosie à maintenir une production de semences viables.

## **Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles**

### **- Déchaumage**

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles, ...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des semences d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock de semences de la parcelle.

### **- Gestion du couvert végétal après culture de printemps**

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après la récolte d'une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra

s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences. Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

**Pour plus d'informations :**

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/desherbage/ambrosie/>

<http://www.arvalis-infos.fr/view-15835-arvarticle.html?region=>

<http://www.infloweb.fr/ambrosie-a-feuilles-darmoise>

[http://www.terresinovia.fr/ambrosie\\_trifide/](http://www.terresinovia.fr/ambrosie_trifide/)

**Les jachères : à surveiller avec attention !**

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez sensibles à l'ambrosie. Elles ne sont pas conseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambrosie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambrosie.

La lutte contre l'ambrosie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. La lutte sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente. C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

Pour plus d'informations concernant les aspects de santé publique : <http://www.sante.gouv.fr/une-plante-sous-surveillance-l-ambrosie.html>